

ÉDITORIAL **Prostitution : Paris, ville ouverte ?**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Connaissez-vous Esther Benbassa ? Sans doute pas, et pourtant... A cause de cette sénatrice Verte, le 16^e risque de replonger plus de dix ans en arrière. Mme Benbassa vient en effet de faire voter par le Sénat une proposition de loi abrogeant le délit de « racolage passif ». Au motif que celui-ci « *n'a fait que fragiliser davantage des prostituées déjà vivement stigmatisées* » (sic).

La création de ce délit, décidée en 2003 sur ma proposition par Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, avait un objectif essentiel : éloigner la prostitution des centres-villes en donnant à la police et à la justice les moyens de sévir. A l'époque, les prostituées s'exhibaient sur les boulevards des Maréchaux et proposaient leurs services devant, entre autres, les lycées La Fontaine et Claude-Bernard : ce spectacle affligeant m'avait conduit à proposer ce texte. Et nul ne peut en nier l'efficacité, la prostitution ayant depuis quitté nos rues pour se cantonner dans le Bois de

Boulogne. Si l'Assemblée confirme le vote du Sénat, ce sera un très mauvais signal envoyé à tous les réseaux internationaux de proxénétisme, qui sauront que Paris est de nouveau, pour eux, ville ouverte.

Focus sur...

Des résultats incontestables

Contrairement à ce que prétendent ses opposants, le délit de « racolage passif » (*lire ci-dessus l'éditorial de Claude Goasguen*) a bien atteint son but premier : faire quitter les trottoirs des villes aux prostitué(e)s qui les avaient littéralement envahis, poussés par des réseaux de proxénètes faisant venir leurs victimes d'Afrique, d'Europe de l'Est ou d'Amérique du Sud.

Il est également faux d'affirmer que la police n'utilise pas ce texte, qui prévoit jusqu'à deux mois d'emprisonnement et 3750 € d'amende. L'an dernier, sur le 16^e, 385 personnes ont été interpellées pour racolage, 316 d'entre elles placées en garde à vue et 66 déférées à la justice.

Jusqu'à aujourd'hui, la politique de fermeté visant à limiter les effets de la prostitution a bel et bien donné des résultats positifs : on ne pouvait que se satisfaire de voir le Préfet de Police nommé par la gauche, Bernard Boucault, valider l'arrêté pris par son prédécesseur, Michel Gaudin, interdisant dans la Bois de Boulogne les camionnettes

utilisées aux fins de prostitution (408 camionnettes enlevées en 2012). A tel point que, lors d'un récent conseil de sécurité et de prévention de la délinquance, une représentante des prostituées a reconnu publiquement : « *Finally, c'était une bonne initiative* ». Il est hélas à craindre que la proposition de l'ineffable Esther Benbassa, déjà connue pour son activisme en faveur du mariage gay et pour vouloir « *attribuer la production de cannabis à des agriculteurs agréés par l'État* » (!), ne marque une réelle inversion de tendance et le retour au laxisme d'antan.



Esther Benbassa : un bien mauvais signal. (DR)

Travailler encore mieux pour la sécurité de tous



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

La sécurité, nul n'en doute, sera au cœur de l'élection municipale de l'an prochain. Une preuve supplémentaire vient d'en être donnée par le sondage publié le 5 avril par *Le Parisien*, qui place ce thème en troisième place dans les priorités des électeurs, immédiatement derrière le logement et l'emploi.

Forte d'un bilan très positif dans ce domaine (cf. la *Lettre Sécurité n°27*), l'équipe municipale dirigée par Claude Goasguen n'entend pas se reposer sur ses lauriers. Deux nouveaux comités locaux de sécurité vont se réunir dans les semaines à venir : l'un consacré au quartier Dauphine-Maillot-Victor Hugo et l'autre aux aires sportives de la Ville de Paris. Par ailleurs, en plein accord avec le commissariat central, nous réorganisons à partir de septembre les thèmes et le rythme des réunions thématiques du Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance d'arrondissement (CSPDA). Avec un seul objectif : plus d'efficacité pour plus de sécurité dans le 16^e arrondissement.

En bref... En bref... En bref...

Commerçants cambriolés. Plusieurs cambriolages et tentatives de cambriolage visant des commerçants de la rue d'Auteuil ont eu lieu aux alentours du week-end de Pâques, l'une des victimes ayant même fait l'objet d'un « saucissonnage » à son domicile pour se faire dérober sa recette. Devant la répétition de ces faits, le commissariat central a mis en place sur le secteur un dispositif particulier.

Commerces protégés. Dédié aux petits commerçants et aux professionnels, le site Internet de la Préfecture de Police CESPLUSSUR (Commerçants Entreprises Sociétés Professionnels Professions Libérales Usagers en Sureté) prodigue des conseils de sécurité et de prévention. Après une première phase d'expérimentation, une seconde version a été lancée il y a un an, permettant d'offrir un service plus personnalisé par catégorie professionnelle. Plus de 1 230 personnes sont aujourd'hui inscrites, dont plus de 200 pharmacies, de 100 bijouteries et de 100 buralistes. Elles bénéficient d'informations ciblées : www.cespplussur.interieur.gouv.fr.

Locaux surveillés. L'Opération Tranquillité Vacances est en place pour prévenir les cambriolages pendant les congés. A votre demande, les policiers intensifient leurs patrouilles à proximité de votre domicile, de votre commerce ou de votre péniche. L'OTV vient même d'être étendue aux bureaux et établissements scolaires. Si vous vous absentez

plus de 24h (uniquement pendant les vacances scolaires) et souhaitez bénéficier de cette surveillance, une simple inscription dans un commissariat suffit, au plus tard 48h avant votre départ.

Dealers arrêtés. Plusieurs lycées du 16^e sud étaient touchés par des petits trafics de stupéfiants. La brigade des stupés a interpellé plusieurs dealers venus du 94, ainsi qu'une « rabatteuse » mineure domiciliée dans le 16^e.

Immeuble visité. Alerté par Gérard Gachet, adjoint au maire, sur la situation d'un immeuble de la rue Thiers victime de cambriolages répétés, le commissariat central a pris contact avec les résidents pour établir un diagnostic de sécurité et étudier les mesures à prendre.

Passeports - CNI. N'attendez pas les vacances de printemps et d'été pour renouveler passeports et cartes d'identité. Vérifiez leur validité, puis si nécessaire prenez rendez-vous avec l'antenne du 16^e, sur le site www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr ou au 01.58.80.80.80.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 28 / avril 2013

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**